AR Prefecture

063-216303099-20241011-20241011_08-DE Reçu le 14/10/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 11 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (8): Michel ROCHE, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine

HAUTEVILLE, Gérard ROURE, Guy CHAZOT Absents (2) : Frédéric CHAZELLE, Danièle HORTALA

Procuration (1): Danièle HORTALA a donné procuration à Sandrine HAUTEVILLE

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Gérard ROURE

8 ▶ FACTURATION DES HEURES DE L'ATSEM DE SAILLANT AUX COMMUNES D'EGLISOLLES ET DE VIVEROLS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une ATSEM est nécessaire à l'école de Saillant depuis la rentrée 2024 et l'arrivée de la classe de grande section de maternelle.

L'agent réalise les missions d'ATSEM 3 heures / jour.

Il convient donc de répartir le coût de ces heures entre les 3 communes du RPI Eglisolles-Saillant-Viverols (comme c'est déjà le cas pour l'ATSEM de l'école d'Eglisolles et l'agent en charge de la garderie à l'école de Viverols).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- → demande la participation à part égale des communes d'Eglisolles, Saillant et de Viverols aux heures effectuées par l'ATSEM à l'école de SAILLANT
- ⇔ charge Monsieur le Maire de facturer lesdites heures aux communes d'Eglisolles et de Viverols pour l'année scolaire 2024-2025
- ← charge en conséquence M. Le Maire de signer tous documents afférents

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Le Maire, Michel ROCHE

